

Le problème est d'envergure nationale. Dans la localité de East Royalty, dans l'Île-du-Prince-Édouard, le réseau d'égouts est dans un état lamentable et menace de poser de graves dangers pour la santé. Le conseil municipal a proposé de le faire réparer par le recours au programme de création d'emplois de l'assurance-chômage. Une quarantaine d'emplois au moins auraient été créés. Mais le ministère de l'Emploi et de l'Immigration a rejeté la proposition.

En dépit de la position très ferme qu'il affiche au sujet des décharges publiques, le ministre de l'Environnement (M. McMillan) ne semble pas s'inquiéter outre-mesure des risques que court cette localité qui se trouve en fait dans sa circonscription. Le gouvernement conservateur a trahi à trois reprises les habitants de East Royalty.

● (1410)

J'exhorte les ministres à revenir sur le mépris honteux qu'ils manifestent pour la sécurité et la santé des gens et se porter immédiatement au secours de ces municipalités.

* * *

[Français]

LES MINES

L'APPORT DU GOUVERNEMENT

M. Guy St-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, le ministre d'État (Forêts et Mines) (M. Merrithew), a rendu public le 20 mai 1987 une politique globale mise sur pied par le gouvernement du Canada qui assurera la coordination de toutes les mesures fédérales en matière de minéraux et de métaux dans un seul cadre.

Cette nouvelle politique, qui prévoit une forme d'intervention du gouvernement axée sur la souplesse et le soutien dans le secteur des minéraux et des métaux, vise entre autres à promouvoir le développement de ce secteur à titre d'assise du développement économique régional et à venir en aide aux travailleurs et aux localités touchés par l'adaptation industrielle.

Dans la poursuite de ces objectifs, le gouvernement du Canada reconnaît et respecte la primauté des provinces dans la gestion de leurs ressources naturelles. La nécessité et le désir de travailler en coopération avec les gouvernements provinciaux constituent un principe fondamental des activités fédérales dans le secteur des minéraux et des métaux.

Monsieur le Président, voilà l'action du gouvernement conservateur pour le Canada, pour le Québec, pour l'Abitibi et le Témiscamingue.

Article 21 du Règlement

[Traduction]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

LE RÈGLEMENT—LES MODIFICATIONS PROPOSÉES

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, le Président de la Chambre des communes et l'institution du Parlement doivent être au service de tous les députés. Les règles et règlements régissant le Parlement sont conçus pour servir les députés de tous les partis et non seulement les députés ministériels et progressistes conservateurs. Voilà pourquoi les députés de l'opposition sont indignés aujourd'hui parce que le gouvernement a décidé de modifier unilatéralement le Règlement pour se faciliter la tâche.

Le Parlement ne doit pas être asservi au gouvernement progressiste conservateur; il doit continuer à être comptable aux Canadiens. Telle est la tradition parlementaire qui nous est devenue précieuse et que nous devons défendre aujourd'hui en nous opposant aux méthodes unilatérales et franchement dictatoriales du gouvernement qui veut forcer le Parlement à modifier le Règlement comme il l'entend en ayant recours à sa majorité de 210 députés.

Le gouvernement ne peut imputer ses lacunes et ses insuffisances au Règlement. Le gouvernement a nettement prouvé aux Canadiens qu'il ne peut gouverner convenablement ni diriger ses travaux conformément au calendrier parlementaire habituel. Il tente donc d'imputer aux règles parlementaires son lamentable échec.

Le gouvernement, bien qu'il possède la plus forte majorité parlementaire de l'histoire du Canada, ne peut diriger les travaux de la Chambre conformément aux pratiques parlementaires éprouvées et doit donc recourir à des tactiques brutales pour imposer sa volonté au Parlement. Aujourd'hui est un sombre jour pour les traditions parlementaires au Canada.

* * *

LA SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

RAPPEL À TOUS LES CANADIENS DE LA NÉCESSITÉ D'AGIR—LA POLLUTION TRANSFRONTIÈRE

M. Stan Darling (Parry Sound—Muskoka): Monsieur le Président, nous sommes en pleine Semaine de l'environnement, et il ne faut pas se contenter d'épousseter nos livres sur la nature et de compter des trèfles à quatre feuilles. La Semaine de l'environnement devrait rappeler à tous les Canadiens qu'il est nécessaire d'agir. La préservation de notre environnement fragile doit devenir le sport national.

En ma qualité de président du comité spécial sur les pluies acides, j'assisterai cette fin de semaine à la Conférence de l'Union interparlementaire canado-américaine qui se tiendra à Vancouver. Elle me donnera une magnifique occasion de manifester le mécontentement du Canada au sujet de la pollution transfrontière devant certains membres du Congrès américain.